



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF
ET DU NUMÉRIQUE

CAROLE DELGA
SECRETARE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 19 août 2014
N° 247

Arnaud MONTEBOURG et Carole DELGA se félicitent de la réouverture sous forme de SCOP de la librairie clermontoise Les Volcans

Arnaud MONTEBOURG, ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique et Carole DELGA, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, se félicitent de la réouverture sous forme de société coopérative et participative (SCOP), ce lundi 18 août 2014, de la grande librairie clermontoise Les Volcans, appartenant anciennement au réseau Chapitre, après six mois de fermeture.

Le tribunal de commerce de Paris avait validé en juin dernier le projet de reprise en SCOP par 12 anciens salariés.

La loi Économie sociale et solidaire (ESS), entrée en vigueur le 2 août dernier, vise à encourager de telles initiatives. En aidant les salariés dans le cadre des cessions ou des transmissions d'entreprises, et en renforçant l'assise juridique des SCOP, elle constitue là un cadre robuste pour favoriser le développement de ce mode alternatif d'entreprendre. Par exemple, la SCOP d'amorçage va permettre aux salariés de pouvoir reprendre leur entreprise plus facilement, sans disposer au départ de la majorité du capital tout en étant majoritaire en voix, et avoir un délai de 7 ans pour réunir les capitaux nécessaires à l'obtention de la majorité.

« L'économie sociale et solidaire est résiliente et permet aux salariés d'être acteurs de leur territoire et de leur avenir professionnel » précise Carole DELGA.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13
Cabinet de Carole DELGA : 01 53 18 44 06